



**CENTRE DE FORMATION DES  
ASSITANTS DE REGULATION MEDICALE  
ANTILLES - GUYANE**



# **NOTICE D'INFORMATION**

**Session : Janvier 2026**

## **PROMOTION N°3**

**ADRESSE POSTALE :**

CFARM ANTILLES-GUYANE – CHUG 97159 – POINTE A PITRE CEDEX

**LIEU DE LA FORMATION :**

Institut de formation continue (RDC)

PLAISANCE Baie Mahault

**Tel : 05.90.89.10.43**

N° Siret: 269 710 414 000 13 – N° Finess CHU: 97 010 022 8 –

La formation, est régie par l'arrêté du 19 juillet 2019, relatif à la formation conduisant au diplôme d'assistant de régulation médicale.

Le CFARM AG est agréé pour 18 étudiants à raison de 1 session par an. La formation se déroule à l'Institut de formation du CHU à Plaisance Baie Mahault.

## Les conditions d'accès à la formation

La formation conduisant au diplôme d'ARM est accessible, par les voies suivantes :

- 1° La formation initiale ;
- 2° La formation professionnelle continue ;
- 3° La promotion professionnelle (établissements de santé : CHU Guadeloupe, CHU Guyane, CHU Martinique)
- 3° La validation partielle ou totale, des acquis de l'expérience.

## Calendrier prévisionnel

<b>Ouverture du concours</b>	Lundi 22 septembre 2025
<b>Clôture des inscriptions</b>	Dimanche 12 octobre 2025 (minuit)
<b>Résultat épreuve d'admissibilité (sur dossier)</b>	Jeudi 16 octobre 2025 (par mail)
<b>Epreuve d'admission</b>	Du Lundi 20 au Jeudi 23 octobre 2025
<b>Résultat épreuve d'admission</b>	Mardi 28 octobre 2025 (par mail)
<b>Date limite d'acceptation de l'admission par le lauréat</b>	Vendredi 7 novembre 2025

## Epreuves de sélection

Le processus de sélection des candidats comprend une épreuve d'admissibilité sur dossier et un entretien d'admission.

## **Les dossiers d'inscription dûment complétés**

### **Constitution du dossier d'inscription**

Le dossier comporte les pièces suivantes :

1. La fiche d'inscription téléchargée par le candidat dûment complétée et **signée** ainsi que les Pièces jointes.
2. Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.
3. Un virement de 100.00 € au Trésor Public **virement RIB en annexe (Libellé du virement : inscription 2026 CFARM97 avec votre Nom et Prénom)**

L'ensemble du dossier d'admissibilité est apprécié au regard des attendus de la formation.

### **Epreuve orale d'admission**

**Sont déclarés ADMISSIBLES, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20**

Les résultats de l'admissibilité seront envoyés par courriel aux candidats admissibles. Les candidats admissibles recevront une convocation avant l'épreuve orale d'admission (par courriel).

L'entretien d'admission est évalué par un ou plusieurs groupes du jury d'admission.

Pour les candidats résidants en Guyane et en Martinique, Il pourra être réalisé en présentiel ou à distance via les outils de communication permettant l'identification des membres du jury et garantissant la confidentialité des entretiens

D'une durée de 20 minutes maximum, l'entretien d'admission est noté sur 20 points. Il comprend une présentation orale du candidat de 5 minutes (10 points), suivie d'un entretien de 15 minutes avec le jury (10 points).

Cette épreuve a pour objet :

- D'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer
- A ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente ;
- D'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation ;
- D'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.

### **Résultats**

Les résultats de l'épreuve d'admission seront sur le site internet du CHU de Guadeloupe et sur «CFARM97 » site internet du CHU de Guadeloupe.

Les candidats seront informés par courriel de leur classement sur la liste principale ou complémentaire.

**Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle ces épreuves ont été organisées.**

**Le candidat admis a 10 jours, à compter de la publication des résultats, pour confirmer sa demande d'admission. Passé ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission. Sa place sera proposée à un autre candidat de la liste complémentaire, en fonction de son classement sur cette liste.**

## **Coût de la formation**

Les frais de formation s'élèvent à **11100.00€ (prix forfaitaire)** par apprenant, n'incluant pas les **dépenses liées aux « stages de découverte et stages métier »**.

Les stages métiers et découverte sont obligatoires, cependant, les frais de déplacement vers les SAMU 972, 973 et Hexagone (billets d'avion, transport, hébergement) **sont à la charge des étudiants**.

Les frais d'inscription aux épreuves de sélection sont **de 100.00€**, (à régler par virement \_ RIB page 6) **non remboursable**.

## Règlement de la formation

Toutes les démarches en vue de l'obtention d'une prise en charge financière doivent être effectuées avant la date d'entrée en formation.

**Pour les candidats en formation initiale, les frais de formation de 11000 euros sont pris en charge.**

### Pour le public salarié, si prise en charge par l'employeur

- Fournir l'attestation de prise en charge de l'employeur.

**Afin de valider leur confirmation d'inscription, les candidats ne bénéficiant pas de prise en charge, doivent obligatoirement verser un acompte de 2000€ et prendre l'engagement de régler le solde, en cours d'année.**

**Le non-paiement sera considéré comme un désistement**

**Les dossiers incomplets ou déposés hors délais ne seront pas validés.**

## Attendus de la formation

Les autres compétences et aptitudes ci-dessous peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre :

ATTENDUS	CRITÈRES
Intérêt pour le domaine du service à la personne	Connaissance dans le domaine sanitaire, médico-social ou social
Qualités humaines, capacités relationnelles, aptitude physique, intelligence émotionnelle	Aptitude à faire preuve d'empathie, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne adulte, à collaborer et à travailler en équipe
	Aptitude aux activités physiques
Aptitudes en matière d'expression écrite ou orale	Maitrise du français écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités organisationnelles	Aptitudes à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

- Relevé d'identité bancaire

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	97100	00002005456	70

Domiciliation
TPBASSETERRE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1971	0000	0020	0545	670
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :  
GCS SIMETRICS

CHU 2E ETAGE BAT MATERNITE  
ROUTE DE CHAUVEL  
97139 ABYMES